

MÉMOIRE

Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par
**La Chambre de Commerce et d'Industrie de
l'Amiante (CCIA)**

Projet de
**Prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges**

Ville de Thetford Mines

Le 1^{er} novembre 2006

1. PRÉSENTATION DE NOTRE ORGANISME

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Amiante est un réseau de gens d'affaires de près de 300 entreprises provenant de diverses sphères d'activités économiques (industriel, commercial, professionnel, service, institutionnel, travail autonome, etc) favorisant activement le développement de sa communauté tout en veillant ainsi sur les intérêts de ses membres grâce à l'exercice de son dynamisme ainsi qu'à son pouvoir de représentation et de la force de son réseau.

Les Chambres de commerce et d'industrie sont des carrefours naturels incontournables où se retrouvent les gens d'affaires, les entrepreneurs et les créateurs d'emplois et de richesse qui ont à cœur le développement socio-économique des différentes régions. Nous sommes donc des interlocuteurs de premier plan dans les consultations de projets structurants tel celui de prolongement de l'autoroute 73 Robert-Cliche entre Beauceville et Saint-Georges ainsi que nous vous le recommandons aujourd'hui.

2. DÉTAILS DU PROJET

Comme nous le savons, le Ministère des Transports propose de compléter le lien autoroutier entre la région de Québec et la Ville de Saint-Georges entrepris au début des années 1970 afin d'assurer un lien interrégional entre ces deux agglomérations, de répondre à l'augmentation du débit de circulation sur la route 173 et de soutenir le développement économique de la Beauce. Selon l'étude d'impact, le prolongement de l'autoroute 73, Robert-Cliche, entre la municipalité de Beauceville et la Ville de Saint-Georges, consiste en la construction d'une autoroute à quatre voies, à chaussées séparées par un terre-plein de 26 m entre la route du Golf à Beauceville et la 74^e Rue projetée à Saint-Georges sur une distance d'environ 13 km. Trois voies permettant de raccorder l'autoroute au réseau routier provincial et à la route 173 sont prévues. Tout au long du tracé, l'autoroute rencontrerait plusieurs routes et une rivière (Gilbert) nécessitant la construction de structures telles que des ponts d'étagement. Le réaménagement de routes et la construction de voies de desserte sont également prévus.

Le coût de construction de l'autoroute est estimé à plus de 115 millions de dollars. Quant à l'échéancier de réalisation, bien qu'il soit soumis à différentes procédures dont la date d'obtention du décret, la possibilité de construire le tronçon en différentes phases et les disponibilités budgétaires du gouvernement, il est tout de même maintenu pour 2010.

3. POSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Par la présente nous vous transmettons notre volonté de voir l'autoroute Robert-Cliche, reliée à Saint-Georges dans les meilleurs délais, selon les échéanciers avancés et approuvés par le Gouvernement du Québec, soit 2010. C'est ainsi que pour des motifs d'économie, de sécurité, de fluidité, d'achalandage commercial ou institutionnel des plus significatifs et déjà démontrés, nous demandons aux commissaires d'intervenir de façon juste et équitable pour accélérer la construction du segment manquant de l'autoroute de la Beauce.

L'AUTOROUTE 73, UN PRÉALABLE AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Nous considérons que la population, les entreprises et les intervenants profondément dédiés aux intérêts économiques et sécuritaires de notre milieu réclament tels que nous la livraison la plus immédiate possible de ce projet routier.

Les réalisations du Ministère des Transports témoignent à ce jour les efforts faits dans l'unique but de poursuivre en fonction des besoins et en tout respect de l'environnement, la construction de cette infrastructure autoroutière structurante pour la région de Chaudière-Appalaches et de la Beauce. Il est donc de notre devoir à tous de continuer les avancées de ces travaux pour des fins de réalisations efficaces et rapides.

L' agglomération et la partie ciblée de ce territoire sont profondément sous-équipées en réseau de transport routier à la comparaison des standards québécois observés. Dans la lignée des phases du plan de redressement du réseau routier, le Gouvernement du Québec doit investir à court et à moyen termes plusieurs milliards dans l'amélioration de la qualité du réseau routier . L'autoroute 73 est, vous en conviendrez, un lien routier de grande importance qui se doit d'être reconnu.

4. NOS PRÉOCCUPATIONS

Pour éviter que l'économie ne stagne d'ici quelques années, il faut adopter une stratégie qui vise à faciliter le développement économique favorisant des couloirs commerciaux indispensables à l'essor des commerces et des industries. La densité de la circulation s'étant accrue de façon importante depuis les 10 dernières années, nous devons doter les régions d'un corridor d'échanges et de déplacements conduisant vers un axe routier pouvant à lui seul appuyer le développement des ressources naturelles (et leur transformation), des infrastructures de transport et des compétences *entrepreneuriales*.

Le contexte économique est présentement difficile: les frais d'exploitation augmentent et les marges de profit diminuent. Les échanges commerciaux doivent être favorisés par la mise en place d'une telle infrastructure venant ainsi contrer en quelque sorte, les menaces qui planent déjà sur nos entreprises et nos travailleurs comme la mondialisation des marchés, la crise

du bois d'œuvre, la situation de la Chaudière-Appalaches en regard des régions ressources, et ce sans compter la force du dollar canadien.

Sachez que l'avancement de cet axe routier est la clé d'un dynamisme économique présentement perturbé. Ce projet est un outil indispensable au développement en synergie de la Chaudière-Appalaches, des régions limitrophes comme l'Amiante et la grande région de Québec et ce, pour le bénéfice de l'ensemble des citoyens de ce vaste territoire du Sud du Québec.

5. LA PROPOSITION

La nécessité du prolongement de l'autoroute -73

Comme nous le savons, le prolongement de l'autoroute 73 est une nécessité. Les déficiences géographiques et structurales présentement connues sur la route 173 la rendent graduellement en état de désuétude. De plus, ajoutons à cette argumentation toutes les questions de circulation, de sécurité routière et autres nuisances possibles par une telle circulation en voie plus secondaire. D'autant plus que le projet présenté démontre clairement des effets structurants dans l'aménagement du territoire touché par ces exploitations.

La logistique du tracé

En ce qui concerne la logistique du tracé, le ministère a confirmé récemment la présence d'un corridor complet à 4 voies en raison notamment de la

topographie du terrain, nous certifiant cependant que l'échéancier n'est aucunement remis en question par cette alternative.

Nous secondons donc cette approche avec de tels amendements incluant le respect des dites échéances.

Tracé Est

Suite aux rapports et constats déposés par différentes firmes spécialisées et par le Ministère des Transports du Québec lui même, il apparaît évident que le tracé Est s'avère être celui de moindre impact quant aux différents facteurs considérés. Citons notamment les aspects financiers engendrant un coût différentiel de plus de 10 000 000 \$ et les impacts en terres agricoles de faible importance.

Nous savons pertinemment que le tracé Ouest crée des problèmes hydrologiques importants en cas de pluies abondantes alors que tout ce ruissellement aurait descendu vers le cœur de la Ville de Beauceville malgré cinq bassins de rétention. Le tracé Est quant à lui permet la pénétration du surplus d'eau dans le sol où il y a de nombreux boisés et que l'écoulement ne se fait plus en direction de la ville ciblée.

Un raccordement justifié

Quant au raccordement à la 74^e Rue, nous considérons que c'est celui de moindre impact. Dans une perspective de planification à long terme, il fait face au meilleur endroit pour une éventuelle traversée de la rivière Chaudière.

6. NOS SUGGESTIONS

On nous informe que le Ministère étudierait présentement la possibilité de débiter les travaux en multipoints pour réaliser divers tronçons en même temps. Nous appuyons fortement cette approche qui favorisera une réalisation plus vite et efficace du projet

La CCIA estime que le promoteur devra considérer les doléances des propriétaires affectées par le projet, en misant par contre sur des conclusions équitables sans retarder indûment le projet depuis tellement longtemps espéré par les beucerons et la population de Chaudière-Appalaches.

Rappelons que l'arrivée de l'autoroute 73 favorisera l'émergence de nouveaux pôles industriels et commerciaux, augmentera les échanges commerciaux inter-régionaux, apportera de nouvelles possibilités de commerce et nos entreprises profiteront d'une plus grande accessibilité à leurs marchés tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

En conclusion, nous affirmons que dans une perspective de développement durable et dans le respect de l'environnement, il est de notre devoir de favoriser la réalisation rapide de ce projet structurant pour toute la population et les entreprises de Chaudière-Appalaches.

Éloi Fugère, président

Louis Thivierge, d.g.